

AMIANTE SS4 ENCADREMENT DE CHANTIER MIXTE

Ce programme vise à former les participants sur la prévention du risque amiante, en leur enseignant les caractéristiques et propriétés de l'amiante, les effets de l'amiante sur la santé, la réglementation en matière de travail, de santé publique et d'environnement, les procédures de travail et les modes opératoires, ainsi que les mesures préventives et les moyens de protection collective et individuelle. Les participants apprendront également à identifier et analyser les situations dégradées ou dangereuses, ainsi qu'à connaître les conduites à tenir en cas d'urgence.

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

Profils des apprenants

- Assurer, au sein d'une entreprise, les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur

Prérequis

- Présenter un certificat d'aptitude médicale incluant la prise en compte du risque amiante.

Accessibilité et délais d'accès

Sur dossier

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la réglementation sur les chantiers contenant de l'amiante
- Attestation d'aptitude médicale du stagiaire au port des équipements de protection respiratoire

Contenu de la formation

- **MODULE 1 : Savoir identifier le risque amiante**
 - Les caractéristiques et propriétés de l'amiante
 - Les effets de l'amiante sur la santé
 - Les produits contenant de l'amiante
 - Les régions comportant des terrains amantifères
- **MODULE 2 : Appréhender la réglementation propre à l'amiante**
 - Les exigences de la réglementation du travail
 - Les exigences de la réglementation de la santé publique
 - Les exigences de la réglementation environnement et transport
 - Les documents exigibles lors de toute intervention
 - Élaboration et transmission du mode opératoire
- **MODULE 3 : Maîtriser la démarche de prévention du risque amiante**
 - Appréhender les procédures de travail et les modes opératoires
 - Connaître les principes généraux de ventilation
 - Identifier les acteurs de la prévention
 - Rôles des acteurs internes et externes à l'entreprise

- Missions des acteurs internes et externes à l'entreprise
- MODULE 4 : Assurer le travail de vos équipes en toute sécurité
 - Les moyens prévus pour assurer la sécurité - Mesures préventives - Mesures de protection collective et individuelle
 - Faire appliquer et contrôler les modes opératoires en sécurité
- MODULE 5 : Identifier et analyser les situations dégradées ou dangereuses
 - Identifier les situations anormales
 - Connaître et faire appliquer les conduites à tenir en cas d'urgence
 - Le principe du droit de retrait
 - Connaître et savoir informer sa hiérarchie de manière efficace.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur expérimenté

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation
- Questions réponses, partage d'expériences
- Conduite de PEMP sur un plateau pédagogique dédié

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique
- Feuille d'émargement par demi-journée

Prix : 1650.00